

# DROITE, CENTRE ET INDÉPENDANTS, UNIS POUR NOS COMMUNES

AVEC LA MAJORITÉ SÉNATORIALE

avec  
**Marie-Do  
AESCHLIMANN**

## Lettre aux grandes électrices des Hauts-de-Seine



*Madame, chère Annie,*

Vous le savez peut-être déjà : Alors que 50% des élus municipaux sont des femmes, **au Sénat, elles sont seulement 35%**. C'est dire le chemin restant à parcourir...

Mais l'inégalité entre les femmes et les hommes dépasse les frontières de la politique. C'est la vie quotidienne dans son ensemble qui est concernée, qu'elle soit civile ou professionnelle.

Par exemple, l'entrepreneuriat permet souvent aux mamans de garder la main sur la gestion d'un emploi du temps particulièrement complexe. Mais **quel parcours du combattant pour accéder au financement bancaire, créer son entreprise et la faire prospérer !**

Il faut que **chaque femme ait le libre choix de consacrer du temps à sa famille ou à l'éducation d'un enfant**, sans craindre pour sa reprise professionnelle.

Enfin, le sexisme quotidien conduit 9 femmes sur 10 qui en sont victimes à perdre confiance en elles et à s'autocensurer. Et plus grave, 1 femme sur 3 décède sous les coups de son conjoint tous les trois jours. **La France doit se donner les moyens de combattre le fléau des violences domestiques**, qu'elles soient verbales, psychologiques, physiques, ou économiques.

En politique, vous êtes bien placée pour savoir que les femmes rencontrent toutes sortes de difficultés...

Vous l'avez compris, je ne suis pas du genre à revêtir les habits du féminisme caricatural. Ce que je veux, c'est **être utile à la cause de l'égalité, de manière concrète, juste, pragmatique et juridique**. Parce que c'est par la loi que les causes progressent. Et le Sénat est le lieu parfait pour s'atteler à cette tâche.

Et si, vous-même, êtes intéressée pour travailler à mes côtés sur cette thématique, ce sera avec grand plaisir.

En ce domaine de l'égalité, plus encore que dans tout autre, **il est temps de passer de la théorie à la pratique.**

*vous pouvez compter sur moi!*

*Marie-Do Aeschlimann*

**Marie-Do Aeschlimann**

Vice-Présidente de la Région Île-de-France  
Adjointe au Maire d'Asnières-sur-Seine

“ÉGALITÉ HOMMES/FEMMES :  
**LA VIOLENTE CHARGE DE LA COUR  
DES COMPTES CONTRE LA POLITIQUE  
DE L'ÉTAT**”

Bien qu'elles constituent 52% de la population française et que l'égalité femmes-hommes a été érigée en grande cause du quinquennat 2017-2022, **les femmes sont encore victimes de nombreuses inégalités**. La Cour des Comptes vient d'ailleurs de rendre **un rapport particulièrement sévère sur le bilan de l'État**.

## CHIFFRES CLÉS DES INÉGALITÉS FEMMES/HOMMES

**40%**

des femmes estiment avoir subi une injustice en raison du sexe

**30%**

des femmes à temps partiels contre 8% des hommes

**200 000**

femmes se déclarent victimes de violences conjugales chaque année

**80%**

des femmes s'estiment régulièrement confrontées à des attitudes ou des décisions sexistes au travail

**25%**

d'écarts de salaires dont près de 10% **inexpliqués**



**TOUS LES 3 JOURS**

une femme décède sous les coups de son conjoint

Les femmes sont plus diplômées que les hommes mais **moins nombreuses parmi les cadres (42%) et aux postes de direction (17%)**.

Les femmes sont seulement **20% à être Maire, 37% à être Député et 35% Sénateur**.

Le niveau de vie des mères est inférieur de **18 % à celui des pères**, parmi les familles monoparentales. **Plus d'un tiers des mères célibataires (36%) vivent sous le seuil de pauvreté**.

## NOS PRIORITÉS AU SÉNAT

“Pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes, **il reste beaucoup à faire**. C'est en œuvrant toutes ensemble que l'on y parviendra”

### Agir pour l'égalité professionnelle

- ✓ Permettre aux femmes de concilier vie personnelle et professionnelle : développer les modes de garde, augmenter le congé parental, favoriser le retour à l'emploi après une période consacrée à l'éducation d'un enfant
- ✓ Créer une aide à la garde d'enfant pour faciliter la création d'entreprise ou le suivi d'une formation
- ✓ Renforcer les contrôles de l'Inspection du travail sur les écarts de rémunération injustifiés
- ✓ Encourager l'entrepreneuriat féminin en développant le mentorat et l'accès aux financements
- ✓ Inciter les entreprises à promouvoir le management féminin en finançant des formations spécialisées
- ✓ Lorsque les effectifs le permettent, assurer que les entretiens d'embauche soient conduits conjointement par un homme et une femme

### Lutter contre les violences faites aux femmes

- ✓ Renforcer les sanctions contre le harcèlement, les violences sexistes et sexuelles
- ✓ Développer l'accompagnement médico-légal des victimes de viols pour assurer qu'aucun violeur ne reste impuni
- ✓ Prononcer systématiquement une ordonnance de protection en cas de menace grave au sein du foyer, développer le port du bracelet anti-rapprochement et suspendre l'autorité parentale du conjoint violent
- ✓ Augmenter le nombre de logements d'urgence dédiés aux femmes victimes de violence
- ✓ Renforcer la sécurité des femmes dans les transports
- ✓ Créer des juridictions spécialisées dans le traitement des violences intrafamiliales pour accélérer le traitement des plaintes

### Améliorer la représentation des femmes en entreprise et en politique

- ✓ Alourdir l'amende infligée aux partis politiques ne respectant pas la parité
- ✓ Majorer temporairement la dotation publique des partis investissant plus de 50% de femmes aux élections
- ✓ Étendre l'obligation de nommer au moins 40% de femmes au sein du comité de direction des entreprises de plus de 50 salariés